



---

## TERMES DE RÉFÉRENCE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT, EXPERT DANS LES DEMAINES DE DEVELOPPEMENT RURAL ET AGRICULTURE, POUR L'EVALUATION FINALE D'UN PROJET FINANCÉ PAR L'UNION EUROPEENNE

---

**Projet « TUBUNGABUNGE ISI NDIMWA - Soutenir l'adoption et la mise en œuvre de pratiques agricoles durables restaurant et améliorant la fertilité des sols » au Burundi**

Février 2024



## Table des matières

1	Spécifications générales du marché.....	3
2	Contexte et justification .....	3
3	Description du projet.....	4
3.1	Théorie du changement .....	4
3.2	Zones d'intervention .....	5
3.3	Groupes cibles et bénéficiaires .....	5
3.4	Intervenants .....	5
3.5	Activités .....	6
4	Prestations attendues .....	9
4.1	Objectifs des prestations.....	9
4.2	Tâches et livrables .....	13
5	Lieu et durée des prestations .....	14
6	Compétences requises .....	14
	Essentiel.....	14
	Atout.....	15
7	Contenu et soumission de l'offre .....	15
8	Sélection du prestataire .....	15



## 1 SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DU MARCHÉ

---

Référence du marché : No FERSOLS/AON/ 1-2024

- Procédure : Marché de services - Une seule offre
- Intitulé du Programme : « TUBUNGABUNGE ISI NDIMWA - Soutenir l'adoption et la mise en œuvre de pratiques agricoles durables restaurant et améliorant la fertilité des sols ». En abrégé : projet TIN
- Financement : Contrat de subvention – actions extérieures de l'Union européenne – FED/2019/406384
- Type de paiement : Forfaitaire
- Nombre et intitulé des lots : Un seul lot

## 2 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

---

Depuis le mois de mai 2019, un consortium formé de 4 partenaires, dont deux ONG belges CSA - *Collectif Stratégies Alimentaires* et BD - *Broederlijk Delen* ainsi que deux ONG locales CAPAD - *Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement* et ADISCO - *Appui au Développement Intégral et la Solidarité sur les Collines*, a signé un contrat de subside avec la délégation de l'UE au Burundi pour mettre en œuvre un projet de soutien à la fertilité des sols dans 5 provinces du Burundi. Le projet, dénommé TUBUNGABUNGE ISI NDIMWA ou « Soutenir l'adoption et la mise en œuvre de pratiques agricoles durables restaurant et améliorant la fertilité des sols », est prévu sur 5 (Mai 19 – Mai 24) ans et s'adresse à 70.560 ménages Burundais.

ADISCO intervient dans deux provinces, à savoir Ngozi et Kayanza, et couvre 12 communes :

- 7 communes de Ngozi : Busiga, Kiremba, Marangara, Ngozi, Nyamurenza, Ruhororo, Tangara
- 5 communes de Kayanza : Gahombo, Gatara, Kabarore, Muhanga et Rango

CAPAD intervient dans trois provinces, à savoir Karuzi, Ruyigi et Cankuzo, et couvre 16 communes :

- 4 communes de Ruyigi : Ruyigi, Kinyinya, Gisuru et Nyabitsinda
- 5 communes de Cankuzo : Cankuzo, Kigamba, Gisagara, Cendajuru et Mishiha
- 7 communes de Karuzi : Mutumba, Gihogazi, Shombo, Nyabikere, Buhiga, Gitaramuka et Bugenyuzi

Le projet est à sa cinquième et dernière année d'exécution. Il y a par conséquent un souhait de renseigner une vision globale de déroulement du projet, le niveau d'atteinte des indicateurs des résultats fixés et de collecter de forme précise des éléments pour le rapportage final et pour la capitalisation des principaux résultats obtenus. C'est dans ce cadre qu'est lancé le recrutement d'un **consultant, qui sera chargé de :**

- Analyse et évaluation globale de la mise en œuvre du projet pour mesurer le niveau de réalisation de l'objectif et des résultats attendus du cadre logique.
- Collecte des données pour estimer l'impact réel et les effets de l'action pour les bénéficiaires finaux et avec les différents intervenants
- Identification des résultats principaux et collecte des éléments pour alimenter la capitalisation des résultats et des leçons apprises de ce projet



## 3 DESCRIPTION DU PROJET

---

### 3.1 Théorie du changement

#### Situation de départ

Une évaluation récente sur les intrants agricoles<sup>1</sup> met en avant les limites concernant l'utilisation des engrais chimiques au Burundi. Elle démontre que « la subvention des intrants et en particulier des engrais chimiques n'est pas la solution pour lever les contraintes de la productivité agricole au Burundi mais seulement un élément de la solution. Beaucoup d'exploitants agricoles s'inscrivent dans une spirale négative : les sols surexploités limitent les perspectives en termes de production agricole, les intrants qu'ils appliquent n'expriment pas la potentialité attendue en termes de rendement et les dépenses consenties pour l'acquisition des intrants agricoles sont difficiles à recouvrer. Il est largement admis que **la restauration de la fertilité des sols par des techniques peu coûteuses est un préalable essentiel à l'augmentation des rendements agricoles** et à l'expression des potentialités qu'offre l'usage de certains intrants comme les engrais chimiques et les semences améliorées ».

#### Hypothèses sous-soutenant la théorie du changement

- *Approche « bottom-up »* : Chaque exploitation suit une logique propre dans l'allocation et la combinaison de ses moyens de production et doit donc être un moteur de recherche et de mise en œuvre de solutions.
- *Approche appropriable portée par les organisations locales* : La durabilité et la pérennité des activités au niveau des exploitations reposent sur une approche appropriable et inclusive portée par le dispositif d'intervention des organisations locales.
- *Techniques adaptées aux conditions locales* : La fertilité du sol peut être améliorée grâce à l'apport de matière organique, d'engrais minéraux, de variétés paysannes et autoproduites améliorées et de bonnes pratiques agricoles et de gestion des terres.
- *Interventions à 2 niveaux* : La gestion de la fertilité des sols se fait aux niveaux « parcelle » et « collectif-coopérative » (aménagement bassins versants et crêtes).
- *Intégration de l'élevage* : L'intégration d'élevages à l'exploitation permet une meilleure valorisation de la Matière Organique.
- *Approche inclusive* : Les services publics et autres acteurs contribuent à la restauration de la fertilité des sols.

#### Objectifs et résultats

**Objectif** : Dans les zones choisies, les exploitations ciblées améliorent durablement le capital fertilité de leurs sols et leur rentabilité.

**R1.** Les capacités d'accompagnement des animateurs relatives à la fertilité des sols et à la gestion des exploitations et le management des organisations locales sont renforcées

**R2.** Les exploitant(e)s disposent de solutions agronomiques pour l'amélioration de la fertilité de leurs sols et la rentabilité de leur système productif

**R3.** Les exploitant(e)s sont en mesure de réaliser les investissements nécessaires à l'amélioration de la fertilité des sols et de la productivité du travail

**R4.** Les pratiques identifiées de restauration et de conservation de la fertilité des sols ont été mises en œuvre individuellement et collectivement

---

<sup>1</sup> Landell Mills – Lebailly P. & Hicintuka C., Etude sur les intrants agricoles au Burundi, 2018

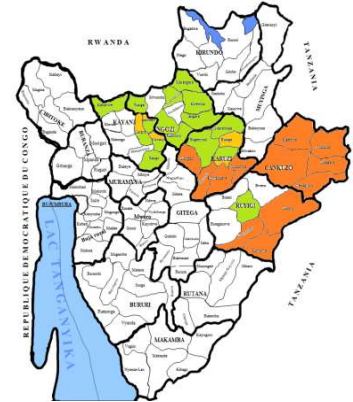
**R5.** Les échanges entre les intervenants dans les zones d'intervention du projet sur les pratiques liées à la fertilité des sols ont permis d'améliorer les prestations des services de conseil et d'encadrement privés et publics en matière de fertilité des sols

### 3.2 Zones d'intervention

L'intervention couvre **28 communes – 392 collines, dans 5 provinces** : Karusi, Kayanza, Ngozi, Ruyigi et Cankuzo. Cette zone a été définie selon 3 critères:

- **Priorité en termes de fertilité des sols** (importance de la diminution de la fertilité des sols et des rendements conjugués à une surexploitation suite à la présence d'un nombre important d'exploitants agricoles)
- **Couverture géographique** des organisations locales CAPAD et ADISCO
- Présence effective des consortiums de la **ligne « résilience »**

Le déploiement du dispositif d'intervention était envisagé de manière progressive, comme cela est indiqué dans le tableau suivant :



	AN 1	AN 2	AN 3	AN 4
Nombre de communes	15	28	28	28
Nombre de collines	90	228	340	392
Nombre d'exploitations bénéficiaires	16.200	41.040	61.200	70.560

### 3.3 Groupes cibles et bénéficiaires

Bénéficiaires directs :

- 70.000 exploitations agricoles familiales (attention particulière aux femmes et jeunes ruraux)
- 7.000 paysans pilotes
- personnels des organisations locales
- agents du BPEAE ciblés par l'activité 1.

### 3.4 Intervenants

**CONSORTIUM – 4 partenaires** : CSA - BD - CAPAD - ADISCO

**CSA** en tant que coordination du consortium.

**CAPAD** et **ADISCO** prendront en charge la **partie opérationnelle du projet**, bénéficiant d'une forte implantation dans la plupart des communes du Burundi et d'un lien structurel avec de nombreuses exploitations.

**CSA** et **BD** auront pour fonction spécifique **l'accompagnement de leur partenaire burundais** (appui technique sur le plan de l'amélioration des dispositifs d'intervention, mobilisation des appuis techniques externes, suivi financier et des activités, évaluations).

**Contractants pré-identifiés** : GERDAL – ISABU – FAO

**Autres acteurs impliqués** : MINEAGRIE, BPEAE, OBPE

**Missions d'évaluation interne** mensuelles pour les organisations locales incluant le MINEAGRIE



### 3.5 Activités

#### A0. Situation de référence

- **Qualité des sols** : analyses de sols sur base d'un échantillon (ISABU)
- **Pratiques agricoles** : zone d'intervention et difficultés rencontrées (GERDAL)
- **Analyse socio-économique** : sur base des fiches de suivi (CAPAD et ADISCO)

#### A1. Formation des structures accompagnement et animateurs

- **Cibles** : animateurs et cadres du projet (CAPAD, ADISCO, etc.) & agents BPEAE
- **3 objectifs (GERDAL)**
  - Former sur les enjeux de la « fertilité » (compréhension des besoins) & analyse de la fertilité ;
  - Former sur la rentabilité des exploitations ;
  - Transmettre des outils de formation aux personnels techniques des organisations locales et accompagner les exploitants.
- **A la suite de cette activité, les animateurs agricoles** :
  - Auront les connaissances et les outils méthodologiques pour « animer » les groupements sur la « fertilité » ;
  - Seront en mesure d'échantillonner, de relever des observations sur la santé des sols ;
  - Seront en mesure d'analyser la rentabilité des exploitations.

#### A2. Analyses & suivi de la fertilité des sols et des exploitations familiales

- **Cibles** : Paysans pilotes, exploitations familiales, ainsi que les animateurs de terrain
- Former sur ces thématiques :
  - Détection des carences - Recueil des échantillons de sols ;
  - Suivi de la fertilité et rentabilité des exploitations ;
  - Production d'outils de communication (rôles nutriments et signes symptomatiques).
- **Rôles des intervenants** : L'accompagnement des producteurs se fera par les animateurs de la CAPAD et d'ADISCO, avec l'appui du CSA, de Broederlijk Delen, de l'ISABU et dans une moindre mesure, de consultants externes.
- **A la suite de cette activité, les exploitant(e)s** :
  - seront en mesure d'enregistrer leurs observations sur la fertilité de leurs sols et d'analyser-interpréter les résultats ;
  - seront également capables de maîtriser les fondements de la rentabilité agricole.

#### A3. Activités « fertilité des sols – niveau exploitation »

- **Cibles** : Paysans pilotes et exploitations familiales
- Construction **projet familial pluriannuel** (restauration fertilité parcelles -moyens à mobiliser) :
  - Conseil à l'exploitation familiale - kit « paysan pilote »
  - Former sur techniques de fertilisation du sol - Développer des innovations (savoirs locaux)
  - Organiser des journées d'échanges inter collinaires et de motivation
- **Rôles des intervenants** :
  - Les animateurs CAPAD-ADISCO appuieront la construction de plans développement exploitations ;
  - Les équipes du projet assureront les formations initiales aux paysans pilotes ;



- Chaque paysan pilote sera chargé d'accompagner au moins une dizaine d'exploitants voisins.
- **A la suite de cette activité, les exploitant(e)s :**
  - Seront formés sur les techniques visant à protéger, amender et fertiliser leurs parcelles ;
  - Seront en mesure de choisir celles qui sont les mieux adaptées à leurs moyens.

#### A4. Activités « eau et biomasse – niveau collectif/coopérative » (BV)

- **Cibles :** Exploitations familiales et communautés collinaires & agronomes communaux et administration locale
- **Sous-activités :**
  - Sessions de lecture et d'analyse des paysages collinaires et du bassin versant ;
  - Mobiliser les groupements/coopératives sur la gestion collective érosion et eau ;
  - Identifier les actions collectives et stratégies mise en œuvre - kits « protection des sols » ;
  - Suivi des aménagements.
- **Rôle des intervenants :** Les groupements/coopératives et autres entités identifieront au niveau des bassins versants et crêtes, avec l'appui des animateurs d'ADISCO et de CAPAD, les aménagements antiérosifs et autres ouvrages de gestion de l'eau à mettre en place et contribueront à les réaliser.
- **A la suite de cette activité, la coopération entre exploitant(e)s à l'échelle des bassins versants sera favorisée pour :**
  - Améliorer la gestion de l'eau et de la biomasse ;
  - Mettre en œuvre collectivement les pratiques identifiées.

#### A5. Accès aux moyens de production

- **Cibles :** Exploitations familiales.
- Cette activité permettra d'« alimenter » la mise en œuvre des activités opérationnelles (A3 & A4) - Le principe de gratuité sera évité.
  - Semences (chaîne de solidarité communautaire) et plants ;
  - Petit élevage (chaîne de solidarité communautaire) ;
  - Subvention « solidaire » - cash transfert ;
  - Appuyer les producteurs vendeurs de fumier et de compost.
- **Rôle des intervenants :** Les exploitations identifieront à partir de leur projet et avec l'appui des animateurs de CAPAD et ADISCO les moyens nécessaires (végétal, animal & autres) à mobiliser en interne et en externe en lien avec la fertilisation des parcelles.
- **A la suite de cette activité, les exploitant(e)s auront :**
  - Accès individuellement ou collectivement aux facteurs de production nécessaires à la mise en œuvre de pratiques de restauration et de conservation de la fertilité des sols ;
  - Moyens de réaliser les investissements pour améliorer la fertilité et la productivité du travail.

#### A6. Recherche-action

- **Cibles :** Exploitations familiales sélectionnées et personnel de CAPAD et ADISCO
- **Sous-activités :**
  - Négocier un mémorandum d'entente avec les institutions de recherche et leur mise en œuvre ;
  - Organiser la mise en place de groupes de recherche-action ;
  - Evaluer et restituer les premiers résultats au sein des groupes élargis aux autres



exploitants.

- **Rôle des intervenants :**
  - Les chercheurs de l'ISABU, avec l'appui du GERDAL, vont soutenir la recherche-action sur les techniques en matière de restauration de la fertilité des sols ;
  - Les exploitants et les équipes du projet vont participer à la recherche-action au niveau des équipes mixtes de recherche.
- **Cette recherche-action vise à mettre les exploitant(e)s au centre de la recherche coactives de solutions pour :**
  - Améliorer la fertilité et la production de leurs parcelles ;
  - Améliorer la rentabilité de leur système productif.

#### A7. Plateformes

- **Cibles :** Codemandeurs et autres organisations bénéficiaires de projets similaires ou complémentaires financés par l'UE ou non, services publics concernés (ISABU, MINEAGRIE,...)
- Fédérer les intervenants clés dans une plateforme et organiser un canal d'échange d'informations et de données autour de la fertilité des sols.
- **Rôle de la plateforme :**
  - La coordination de la plateforme serait confiée à la FAO.
  - Réalisé dans la continuité des GSADR (Groupe Sectoriel Agriculture et Développement Rural) ;
  - Impliquera les agents du MINEAGRIE.
- **Les échanges organisés visent à améliorer les prestations des services de conseil et d'encadrement privés et publics en matière de fertilité des sols.**





## 4 PRESTATIONS ATTENDUES

---

### 4.1 Objectifs des prestations

Le projet, qui avait été structuré au début sur 4 ans, a reçu une extension sans cout de 12 mois. Plusieurs facteurs externes et internes ont générés du retard. La décision prise a été donc de demander une prolongation pour permettre de clôturer l'action dans les meilleures conditions et avec les meilleurs résultats possibles.

Globalement l'impact recherché du projet est que l'application de pratiques durables de gestion de fertilité des sols permette une amélioration de la fertilité des sols de la productivité des parcelles et, finalement, du revenu des ménages.

Les données du système de suivi montrent des avancées dans l'atteinte de l'impact attendu. Toutefois, comme pour les données de l'application de pratiques, le constat a été fait qu'elles ne sont pas ni représentatives ni similaires pour toute l'ensemble de la population cible. Nous avons constaté en plus des différents niveaux d'application et des résultats pour les techniques vulgarisées et, en même temps, les appliquant sont identifiables soit parmi les bénéficiaires directs de ce projet soit parmi leur voisins ou/et des agriculteurs qui ont connu et appréciés les techniques proposées. Tous ces aspects sont importants et à tenir en compte lors de l'évaluation.

L'objectif de cette évaluation finale est de fournir de manière indépendante à l'équipe du projet, au bailleur et aux différentes parties prenantes des éléments d'appréciation de la performance du projet vis-à-vis des critères définis par le CAD/OCDE « pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité ». Au-delà des enjeux de redevabilité vis-à-vis des principales parties prenantes, cette évaluation poursuit également un objectif d'apprentissage visant à mettre en lumière et analyser les bonnes pratiques et leçons apprises afin de proposer des recommandations qui pourront être utiles lors de la mise en place d'un futur projet sur cette thématique. En plus de ces enjeux, les éléments issus de l'évaluation pourront nous servir pour la préparation du rapport final à remettre au bailleur et dans la préparation des produits de capitalisation (visibilité et plaidoyer).

Plus spécifiquement, l'évaluation finale poursuivra les objectifs suivants :

1. Evaluer le degré de réalisation des activités et les résultats atteints tels que programmés dans le cadre logique du projet ;
2. Evaluer la I) pertinence, II) la cohérence (interne et externe), III) l'efficience, IV) l'efficacité et V) la viabilité/durabilité du projet avec un accent spécifique sur, d'une part, les « modalités d'intervention » du projet à travers la mobilisation d'opérateurs de mise en œuvre, les appuis en moyens de production (matériel, semences, bétail, cash transfert, ...) et, d'autre part, la mobilisation des collectivités territoriales comme « les paysans pilotes/animateurs endogènes » ou les MUSO/IGG pour la mise en œuvre et le suivi sur les territoires ;
3. Analyser les changements survenus au niveau des « groupes cibles » et déterminer la contribution du projet à ces changements. Il s'agira notamment d'identifier les effets induits et les impacts/résultant des diverses interventions du projet :



- sur les bénéficiaires finaux (quels résultats et changements obtenus en termes d'acquisition de compétences/connaissances des différents techniques d'agroécologie vulgarisées et l'impact de la mise en œuvre des activités sur la productivité agricole, les revenu des ménages, les dynamiques socioéconomiques et sociales etcetera ) ;
  - sur les partenaires de mise en œuvre (changement en matière de gouvernance ou en termes de mise en œuvre des projets de développement, renforcement des capacités) ;
  - sur l'implication des collectivités territoriales, comme le MUSO/IGG, les comités collinaires TIN et les structure étatiques dans : le changement en matière d'implication dans le développement agricole et économique locale, sur la prise en comptes des questions/enjeux liés à l'agroécologie, dans le suivi et l'accompagnement des activités génératrices des revenus (pépinière, producteur de compost, projet financées à travers le cash transfert et autres), etcetera
4. Contribuer en matière de gestion des connaissances à mettre en lumière et analyser les bonnes pratiques et leçons apprises qui sont clés.
  5. Formuler des recommandations pour une suite de projet :
    - Quels sont les principaux enjeux (problèmes, groupes cibles, territoires, modalités de travail, partenaires...) sur lesquels on devrait centrer des interventions futures ?
    - Quelles leçons apprises les partenaires de mise en œuvre doivent tirer pour la suite de cette intervention ?
    - Quels résultats principaux les partenaires de mise en œuvre peuvent mettre en valeur à la sortie de cette intervention ? Quelles activités phares ont contribué à l'atteinte des résultats et sont recommandables pour de futures actions?
    - Quelles sont les difficultés rencontrées et les réussites obtenues dans la mise en œuvre du projet ?

Questions spécifiques de l'évaluation :

- Quels sont les effets tangibles des activités du projet sur l'environnement ?
- Est-ce que les pratiques introduites sont acceptées et maîtrisées par les paysan(ne)s ? Est-ce que les paysan(ne)s sont en mesure de continuer à les appliquer sans appui (technique ou financier) externe?
- Comment la production, l'achat et l'utilisation d'engrais organiques par les participant(e)s du projet a-t-il développé depuis le début du projet en termes de quantité et quelles ont été les observations par rapport aux terres cultivées et les récoltes ?
- Quelles sont les succès et les défis liés à la transmission des connaissances des leaders/multiplicateurs à d'autres paysan(ne)s ? Quelles recommandations pour une meilleure appropriation et diffusion des pratiques peuvent être tirées de l'analyse ?
- Comment et dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à promouvoir l'amélioration de la fertilité au niveau politique ? Quelles sont les leçons apprises ?
- Comment l'approche de la recherche-action participative a-t-elle fonctionné ? Quels sont les résultats les plus importants et quels enseignements peut-on tirer de l'expérience acquise au cours du projet ?
- Quel impact le contexte a-t-il eu sur les activités et l'approche du projet ?
- Y a-t-il eu des effets positifs/négatifs imprévus et quel a été leur impact sur les résultats de l'intervention ?



- Comment le partenariat entre les quatre organisations du consortium a-t-il fonctionné ? Quels ont été les avantages et les défis de la mise en œuvre du projet ?
- Comment a été la collaboration entre l'ISABU, GERDAL, FAO et les partenaires de mise en œuvre du projet ?
- Quelle est la valeur ajoutée d'accompagnement de proximité par la mise en place des Techniciens Animateurs Collinaires (TAC) ? Comment le rôle du technicien est-il le mieux articulé avec les services publics et le secteur privé ?
- Comment des femmes et des jeunes ont été impliqués et à quel degré ont-ils/elles contribué dans l'atteinte des résultats ?

Le travail d'évaluation s'appuiera sur une démarche en trois étapes. A chacune de ces étapes l'évaluateur se concertera avec le consortium :

- A. Structurer la démarche évaluative ;
- B. Conduire l'analyse évaluative ;
- C. Présenter les conclusions des travaux évaluatifs et les recommandations.

#### **A. Structurer la démarche évaluative**

Au cours de cette phase préparatoire, le consultant devra :

- Rassembler et analyser toutes les informations et tous les documents relatifs au projet à évaluer et à la compréhension de son contexte. Les documents à consulter seront disponibles auprès de l'équipe projet, à compléter selon les cas ;
- Identifier toutes les parties prenantes du projet et les personnes ressources à rencontrer ou interroger ;
- Reconstruire la logique d'intervention du projet en étudiant le cadre logique du projet afin : (i) de clarifier les objectifs de l'intervention et de les traduire en une hiérarchie de changements attendus ; (ii) d'aider à juger la cohérence interne de l'intervention et (iii) d'identifier les hypothèses de départ (ou postulats, souvent implicites) qui ont guidé a priori le montage du projet, et d'en évaluer a posteriori le bien-fondé ;
- Approfondir le cadre de l'évaluation sur la base des termes de référence, des documents collectés et de la logique d'intervention reconstruite. Plus particulièrement, il s'agira : (i) de préciser les principales questions évaluatives qui serviront à focaliser le travail d'évaluation sur un nombre restreint de points clés ; (ii) d'établir les étapes du raisonnement qui permettront de répondre aux questions (critères de jugement) ; (iii) de préciser les indicateurs à utiliser pour répondre aux questions et les sources d'informations correspondantes (documentation, entretiens, focus group, enquêtes, ...) ; (iv) d'identifier précisément les informateurs clés à consulter ou à interroger dans le cadre de cette évaluation.

A partir de ce travail méthodologique le consultant proposera une note de cadrage de l'évaluation (qui ne devra pas faire plus de 10 pages) après le démarrage de ses travaux. Cette note de cadrage fera l'objet d'un échange entre le comité technique du projet et permettra de discuter de la manière dont il entend structurer la démarche évaluative et d'en vérifier la faisabilité.

Une attention particulière sera portée sur la capacité de l'évaluateur à mobiliser des sources diverses, à les trianguler entre elles et à porter un regard critique sur leurs fiabilités.



A l'issue de la phase de structuration de la démarche évaluative, le consultant produira une note de cadrage de l'évaluation. Cette note :

- i) présentera la logique d'intervention du projet ;
- ii) précisera les principales questions qui serviront à focaliser le travail d'évaluation sur un nombre restreint de points clés ;
- iii) précisera les indicateurs à utiliser pour répondre aux questions et les sources d'informations correspondantes ;
- iv) confirmera avec précision les étapes ainsi que les principales méthodes et outils qui seront mobilisés au cours de l'évaluation et la façon dont ces méthodes seront mis en œuvre concrètement ;
- v) identifiera précisément les parties prenantes et informateurs clés qui seront consultés ou interrogés au cours de l'évaluation ;
- vi) Intégrera une note de récit analytique du projet. Cette note devra retracer l'historique du projet afin d'en restituer le déroulement à ses différentes étapes. Elle comprendra une présentation générale du contexte et de son évolution au cours de la période de mise en œuvre, une description du projet (objectifs, contenu, montant, produit financier, intervenants, mode opératoire) et un résumé du déroulement du projet depuis son démarrage. Dans ce cadre, le consultant veillera à distinguer la phase d'instruction du projet, sa phase d'exécution, et enfin les faits marquants intervenus entre la date d'achèvement du projet et la date de l'évaluation.
- vii) détaillera le plan de travail qui guidera la mise en œuvre de l'évaluation incluant le nombre de jours-homme affectés à chacune des étapes définies dans la proposition.

Cette note de cadrage devra être validée par le comité technique du consortium TIN avant la poursuite des travaux.

## **B. Conduire l'analyse évaluative**

A partir des constats et des informations disponibles, le consultant devra évaluer la performance du projet à partir des critères préconisés par le CAD de l'OCDE : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et viabilité/durabilité. Le consultant devra impérativement fournir un jugement de valeur sur chacune des questions d'évaluation soulevées par l'examen des critères. Dans le cadre de cette analyse, le consultant s'assurera que les jugements formulés pour chacun des six critères d'évaluation permettent de recouvrer l'ensemble des étapes marquantes du cycle du projet (instruction, mise en œuvre, période post projet entre l'achèvement et la date de l'évaluation et post).

Afin d'évaluer la pertinence, la cohérence, l'efficience, l'efficacité et la viabilité/durabilité du projet à ce stade du projet, et permettre la pérennisation du projet, l'équipe évaluatrice tentera d'apporter des réponses ou recommandations aux thématiques suivantes concernant :

- Les résultats de la méthode d'intervention porteuse de projet;
- Les résultats sur la pertinence des actions de vulgarisations des techniques d'agroécologie, de la recherche action, des chaînes de solidarité végétale et animale, du cash transfert, de la lutte contre l'érosion et des activités génératrices de revenus et, de forme générale, des changements intervenus au niveau des bénéficiaires finaux (amélioration des revenus, amélioration des conditions de vie plus largement) entre autres ;
- La mesure dans laquelle l'intervention a été compatible et coordonnée avec les autres interventions menées par les organisations du consortium et avec d'autres acteurs sur les territoires ciblés ;
- Les changements constatés au niveau du positionnement des organisations dans le



dialogue avec les différentes parties prenantes sur les sujets principaux du projet (agroécologie, fertilité de sols, recherche action, lutte contre l'érosion etcetera);

Le consultant appréciera ici les effets à long terme (ou les perspectives d'effets), positifs et négatifs, primaires et secondaires, qui peuvent être raisonnablement attribués en partie ou en totalité à l'action évaluée, directement ou non (effets directs et indirects), intentionnellement ou non (effets attendus ou non attendus). Il visera à déterminer quels sont ses effets sociaux, environnementaux et économiques à plus long terme ou à plus vaste échelle que ceux déjà évalués au titre du critère d'efficacité. Il devra évaluer aussi les impacts du projet en lien avec les éléments transversaux (environnement, genre et autre), le contexte du pays (économique, sociale, cultural etcetera).

### C. Présenter les conclusions des travaux évaluatifs et les recommandations.

Après avoir, de manière progressive, exposé ses observations, puis formulé ses constats et porté des jugements sur le projet à l'aide de chaque critère d'évaluation, le consultant devra livrer ses conclusions générales de façon à porter une appréciation d'ensemble sur l'intervention évaluée. Ces conclusions devront être hiérarchisées par ordre d'importance et classées par ordre de fiabilité.

Le consultant identifiera des leçons et des recommandations stratégiques et/ou opérationnelles. Ces dernières devront être liées aux conclusions, regroupées et classées par ordre de priorité.

Un rapport final provisoire qui ne devra pas dépasser 40 pages, hors annexes, sera produit à l'issue des travaux du consultant ainsi qu'un support de présentation sous format Power Point. Le consortium TIN formulera ses remarques et observations suite à la relecture du rapport provisoire. Il pourra être transmis à des ressources externes qui pourront également émettre leurs commentaires par l'intermédiaire du consortium TIN.

Le rapport devra à minima comporter les rubriques que sont l'introduction, la table des illustrations, résumé, méthodologie, constats et résultats, leçons apprises, recommandations, annexes incluant la liste des personnes interrogées et les outils d'enquête utilisés.

Le rapport définitif, intégrant ces observations, devra être disponible dans les 10 jours suivant la réception des commentaires. Si ces observations expriment des différences d'appréciation non partagées par les consultants, celles-ci pourront être annexées au rapport définitif et commentées par les consultants. Le rapport sera établi selon la structuration proposée à minima pour le rapport provisoire.

Le rapport d'évaluation ne devra pas excéder 40 pages, hors annexes. Il sera accompagné d'une synthèse de 4 pages. Cette note comprendra une présentation du projet (contexte, parties prenantes, modalités, objectifs, contenu) et reprendra les principales conclusions, leçons et recommandations du rapport.

## 4.2 Tâches et livrables

Ci-dessous, les tâches et livrables attendus du consultant :

	<b>Tâches</b>	<b>Livrables</b>
1.	Effectuer le cadrage de l'évaluation	Une note de cadrage
2.	Elaborer les outils de collecte de données	Outils de collecte d'information
3.	Collecter, traiter et analyser les informations collectées	Un rapport provisoire

4.	Organiser un atelier de restitution	Power Point (support de restitution)
5.	Produire un rapport final	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un résumé exécutif séparé de l'évaluation</li> <li>○ Un rapport final</li> <li>○ Un document de capitalisation</li> </ul>
6.		

Les livrables sont attendus en **français**.

## 5 LIEU ET DURÉE DES PRESTATIONS

La mission d'appui-évaluation devra se tenir au **Burundi**. Le lieu exact devra être défini en concertation avec les membres du consortium. Le lieu de prestations hors mission (analyse documentaire, préparation de la mission, rédaction des livrables) est laissé à la discrétion du consultant. Les déplacements liés à la mission seront pris en charge par le consultant. Le prix offert doit être tous frais compris.

La mission devra être effectuée avant le **10/05/2024** et, dans tous le cas de figure, doit couvrir la semaine de l'atelier final du TIN (prévue la dernière semaine d'avril 2024) et les activités en marge organisées par le consortium; un délai de minimum 2 semaines doit être anticipé pour la relecture des livrables et l'envoi de commentaires par les membres du consortium. Le travail complet (première version des livrables + relecture et commentaires + version finale) doit être clôturé avant le **15/06/2024**.

Le projet mettra à disposition des évaluateurs un véhicule avec chauffeur pour les visites de terrain.

## 6 COMPÉTENCES REQUISES

Le consultant recherché aura un profil d'expert en suivi-évaluation, agroéconomie, socio-économie ou sciences connexes, avec une solide expérience dans les projets de développement rural et d'agriculture. Les compétences requises sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Essentiel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- expertise en évaluation basée sur les résultats ;</li> <li>- expérience démontrée en évaluation de programme / projet dans un contexte de développement international (appuyée par les attestations de bonne fin d'exécution) ;</li> <li>- maîtrise en gestion de programmes de développement communautaire et/ou du suivi et d'évaluation de projets/programmes à composantes multiples (développement rural, agriculture et structuration des organisations paysannes).</li> <li>- aptitude à concevoir et planifier les méthodes d'évaluation et les méthodes de recherche, y compris les méthodes quantitatives et les méthodes de recherche qualitatives ;</li> <li>- capacité à gérer un processus d'évaluation et de recherche y compris de collecter et interpréter les données de base ;</li> <li>- expérience des méthodes d'animation de réflexions participatives ;</li> <li>- bonne maîtrise de la communication interpersonnelle ;</li> <li>- excellente maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit ;</li> </ul>
-----------	--



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- capacité éprouvée d'analyse et de rédaction des rapports d'études.</li> <li>- être titulaire d'un diplôme universitaire de licence, bio-ingénieur ou de maîtrise en suivi-évaluation, agroéconomie, économie et développement, sciences sociales ou tout autre domaine pertinent relevant du développement rural dans les pays en développement.</li> <li>- justifier d'au moins 8 ans d'expérience dans le suivi-évaluation d'organisations et/ou de projets dans les domaines du développement rural et de l'agriculture.</li> </ul>
Atout	<ul style="list-style-type: none"> <li>- expérience dans les outils Kobo collect</li> <li>- très bonne connaissance du contexte et des enjeux socio-économiques locaux.</li> <li>- connaissance des principales langues parlées dans les zones de mise en œuvre des projets ;</li> <li>- expérience dans la région concernée par la mise en œuvre du projet ;</li> </ul>

## 7 CONTENU ET SOUMISSION DE L'OFFRE

Le consultant recherché, ou l'équipe de consultants, est invité(e) à proposer sa démarche d'intervention (offre technique et financière complète) pour répondre aux objectifs précisés ci-dessus. Cette offre détaillée inclura :

- Une note technique composée de:
  - Une note explicative sur la compréhension des termes de référence (1 page max) ;
  - Une présentation de l'approche méthodologique proposée (2 pages max) ;
  - Un calendrier indicatif pour la réalisation des activités de la consultation (1 pages max) ;
  - Une présentation de la composition de l'équipe d'évaluation (profils, répartition des rôles et responsabilités), si la proposition prévoit la mobilisation de plusieurs experts (1 page max).
- Une offre financière incluant le montant TTC proposé pour l'évaluation et les termes de paiement.
- Le CV du ou des expert.e.s proposés pour réaliser l'évaluation, mettant en avant les expériences similaires ;
- des références des travaux.

Les offres sont recevables au plus tard jusqu'au **10 mars 2024** à ces deux adresses suivantes :

- ✓ CSA - Roberto Cavallini: [roberto.cavallini@csa-be.org](mailto:roberto.cavallini@csa-be.org)
- ✓ BD - Paul Bottelberge : [paul.bottelberge@broederlijkdelen.be](mailto:paul.bottelberge@broederlijkdelen.be)

Les offres incomplètes ou remises au-delà de cette échéance seront rejetées. Les dossiers déposés resteront la propriété du consortium qui est le commanditaire de la mission.

## 8 SÉLECTION DU PRESTATAIRE

La sélection du consultant sera effectuée par le staff du consortium sur base des profils professionnels proposés à travers un appel d'offres ouvert. La sélection sera basée sur l'analyse du plan de travail détaillant la méthodologie à utiliser, ainsi que les capacités et expériences des candidats. La grille d'évaluation est la suivante :



Critères	Score max
1. Offre financière <sup>2</sup>	20
2. Compréhension générale de la mission et des termes de référence	15
3. Expériences & Compétences	35
4. Méthodologie	25
5. Plan de travail	5
<b>Total</b>	<b>100</b>

Un contrat de prestation de services sera signé entre le CSA, qui représente le consortium en tant que commanditaire de la mission, et le consultant qui sera retenu après sélection des offres. Ce dernier proposera les modalités financières, le calendrier et le déroulement de la mission, ainsi que les conditions de paiements.

---

<sup>2</sup> NOTE FINANCIERE (Total des honoraires les plus bas/total des honoraires effectifs x 100)